

Conseillers en exercice :	27
Présents :	26
Pouvoirs :	1
Absents non représentés	0

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 04/07/2025

ID : 014-211407127-20250701-04CM2025027-DE



Date de convocation du CM : 25/06/2025

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 01/07/2025

04-CM-2025-027 – Décision modificative n° 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis émis par la commission finances, personnel et administration générale du 17 juin 2025,

Considérant que la communauté urbaine de Caen la Mer a obtenu une subvention du département au titre du contrat de territoire d'un montant de 50 000,00 € pour les travaux de la RD 675,

Considérant, en conséquence, que ce montant vient en déduction de la participation de la commune,

Considérant qu'il convient d'inscrire cette somme au chapitre 21,

Considérant que cette somme permettra à la commune de réaliser des travaux à la bibliothèque et sur plusieurs équipements sportifs,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 27 voix à l'unanimité,

Article 1 : DÉCIDE de passer la décision modificative comme suit :

Investissement dépenses :

- Article 204151 : - 50 000,00 €
- Article 21351 : + 40 000,00 €
- Article 2188 : + 10 000,00 €

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Comptable public.

Le Maire,



Christian Le Bas